Études sur le genre et les identités croisées

Portrait des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités, Série 4 : Caractéristiques du travail

par Tia Carpino

Date de diffusion : le 20 mars 2023





Statistique Canada Statistics Canada



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants
- Télécopieur

1-800-263-1136

1-800-363-7629

1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

La présente étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada.

Portrait des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités, Série 4 : Caractéristiques du travail

par Tia Carpino

Faits saillants

- Au Canada, les femmes vivent dans des collectivités dont le degré d'éloignement varie (selon la proximité de l'accessibilité des services), à savoir les régions facilement accessibles, les régions accessibles, les régions moins accessibles, les régions éloignées et les régions très éloignées. Dans l'ensemble, les caractéristiques du travail des femmes variaient selon le niveau d'éloignement de leurs collectivités.
- Le taux d'emploi des femmes était plus élevé dans les régions plus accessibles que dans les régions plus éloignées. Cette tendance était observable chez les femmes autochtones, mais pas chez les femmes immigrantes et les femmes racisées, pour lesquelles le taux d'emploi était plus élevé dans les régions éloignées, par rapport aux régions plus accessibles. En outre, les taux de chômage des femmes immigrantes et des femmes racisées étaient plus faibles dans les régions éloignées que dans les régions plus accessibles.
- La plupart des femmes occupant un emploi en 2015 travaillaient à temps plein. Toutefois, la proportion de femmes actives qui ont travaillé à temps plein variait selon le degré d'éloignement de leurs collectivités. Les régions les plus accessibles (les régions facilement accessibles) et les plus éloignées (les régions très éloignées) étaient celles où la proportion de femmes actives travaillant à temps plein était la plus élevée : environ 4 femmes sur 5 de ces régions, occupant un emploi en 2015, travaillaient à temps plein, par rapport aux trois quarts environ des femmes actives dans les autres régions.
- À l'échelle nationale, les femmes étaient surreprésentées dans trois principales industries, à savoir les soins de santé et l'assistance sociale; les services d'enseignement; et la finance et les assurances. Elles étaient surreprésentées dans les trois principales professions suivantes : les professions du secteur de la santé; celles des affaires, de la finance et de l'administration; et les professions de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux. Même si elles étaient surreprésentées dans ces industries et ces professions, dans toutes les catégories d'éloignement des régions, leur surreprésentation était généralement moins prononcée que dans les régions plus accessibles.
- Le revenu d'emploi annuel médian des femmes au Canada était le plus élevé dans les régions facilement accessibles et le plus faible dans les régions très éloignées. Toutefois, on observait des variations en fonction des différentes caractéristiques. Même si le revenu d'emploi annuel médian d'emploi des femmes autochtones a suivi la même tendance que celle de toutes les femmes au Canada (c.-à-d. que ce revenu était plus important dans les régions facilement accessibles que dans les régions très éloignées), cela n'était pas le cas pour les femmes racisées, dont le revenu d'emploi annuel médian était le plus élevé dans les régions très éloignées. Le revenu d'emploi annuel médian des femmes immigrantes vivant dans des régions facilement accessibles était comparable à celui de leurs homologues vivant dans des régions très éloignées.

Introduction

Au cours des dernières décennies, d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne la participation économique et la prospérité des femmes au Canada. Par exemple, de 1950 à 2015, l'activité sur le marché du travail des femmes issues du principal groupe d'âge actif (c.-à-d. celles de 25 à 54 ans) a augmenté de 60,4 points de pourcentage (pour passer de 21,6 % à 82,0 %; Moyser, 2017). En outre, l'écart salarial entre les genres, ou la différence de rémunération entre les femmes et les hommes, a nettement diminué au cours des dernières décennies (Moyser, 2017; Pelletier et coll., 2019). En 2022, une comparaison du salaire horaire moyen des femmes et des hommes, âgés de 15 ans et plus, ayant travaillé à temps plein et à temps partiel, a révélé que les femmes touchaient 88 cents pour chaque dollar gagné par les hommes, par rapport à 82 cents deux décennies plus tôt (Statistique Canada, 2023).

Néanmoins, la participation égale et totale des femmes à l'économie n'a pas encore été pleinement réalisée au Canada. Les femmes (et les hommes) continuent d'être employées dans des industries et des professions qui ont tendance à refléter les rôles traditionnels des genres (Moyser, 2017). En outre, la majorité des personnes travaillant à temps partiel sont des femmes, et s'occuper des enfants est la raison la plus citée par les femmes pour justifier le choix de travailler à temps partiel (Moyser, 2017). De plus, malgré les progrès, un écart salarial entre les genres persiste (Statistique Canada, 2023).

Les caractéristiques du marché du travail varient pour les femmes issues de divers milieux, comme les femmes autochtones, les femmes immigrantes, les femmes racisées et les femmes ayant une incapacité (Arriagada, 2016; Burlock, 2017; Hudon, 2015, 2016), ainsi que pour les femmes vivant dans les régions rurales et éloignées. En effet, certains défis liés à la vie dans les collectivités rurales et éloignées peuvent affecter la participation économique et la prospérité des femmes (et des personnes en général) qui vivent dans ces collectivités. Les obstacles et l'accès à l'infrastructure de télécommunications (accès à Internet à large bande) dans les régions plus éloignées peuvent empêcher les femmes (et les hommes) d'accéder à certaines possibilités d'emploi (FEWO, 2021). Les options limitées au chapitre de la scolarité dans les collectivités plus éloignées, ainsi que les défis liés au transport (p. ex. l'absence de transport en commun dans les collectivités plus éloignées; FEWO, 2021) peuvent également empêcher les gens de chercher certains emplois ou de travailler.

L'une des conséquences majeures de la pandémie de COVID-19 est l'augmentation du télétravail au Canada (Mehdi et Morissette, 2021), qui a fourni à certaines personnes la souplesse nécessaire pour travailler à partir de régions plus éloignées et qui, par conséquent, a pu offrir de nouvelles possibilités économiques. Toutefois, il reste à vérifier les possibilités de télétravail existeront encore une fois la pandémie passée.

Fondé sur les données du Recensement de 2016 et la Classification de l'indice d'éloignement mise à jour, le présent article est le quatrième et le dernier article d'une série portant sur le profil socioéconomique et sociodémographique des femmes vivant dans des collectivités ayant différents niveaux d'éloignement. L'indice d'éloignement (IE) attribue une valeur relative d'éloignement à chaque subdivision de recensement, fondé sur la proximité des agglomérations de recensement comme indicateur de l'accessibilité des services (Alasia et coll., 2017)¹. Combiné à la nouvelle classification de l'IE, cet outil permet de regrouper les subdivisions de recensement selon leur éloignement relatif en cinq catégories : les régions facilement accessibles; les régions accessibles; les régions moins accessibles; les régions éloignées et les régions très éloignées (Subedi et coll., 2020). Ces catégories plus précises peuvent contribuer à mieux différencier et décrire les différentes caractéristiques relatives au marché du travail des femmes, en fonction des divers niveaux d'éloignement.

Le présent article porte sur les caractéristiques du travail des femmes en fonction de l'éloignement relatif de leurs collectivités. Plus précisément, on examine les taux d'emploi et de chômage des femmes, l'emploi à temps plein, leur représentation dans les industries et les professions, ainsi que leur revenu d'emploi, selon la catégorie de région (c.-à-d. facilement accessible, accessible, moins accessible, éloignée ou très éloignée) dans lequel elles résident. Dans la mesure du possible, ces indicateurs sont également examinés en fonction de diverses caractéristiques, notamment l'identité autochtone, le statut d'immigrante et l'appartenance à un groupe racisé.

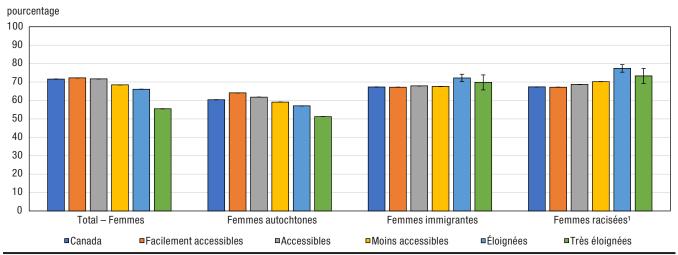
^{1.} Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section « Sources de données, méthodes et définitions ».

Emploi et chômage

Le taux d'emploi des femmes diminue, tandis que le taux de chômage augmente, au fur et à mesure que les régions deviennent plus éloignées

En 2016, plus de 7 femmes sur 10 (71,6 %) de 25 à 64 ans² occupaient un emploi³,4 au Canada. Le taux d'emploi des femmes variait en fonction du niveau d'éloignement de leurs collectivités. Plus précisément, le taux d'emploi était le plus élevé dans les régions facilement accessibles et diminuait graduellement, au fur et à mesure que les régions devenaient plus éloignées, passant de 72,3 % dans les régions facilement accessibles à 55,5 % dans les régions très éloignées (graphique 1).

Graphique 1 Taux d'emploi des femmes de 25 à 64 ans, selon les caractéristiques et les catégories d'éloignement des régions, 2016



Le concept de « personne racisée » est mesuré au moyen de la variable « minorité visible ».
 Source: Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

À l'échelle nationale, le taux de chômage^{5,6} des femmes était de 5,9 % en 2016. Comme le taux d'emploi, le taux de chômage des femmes variait en fonction du degré d'éloignement de leurs collectivités, et on observait des taux de chômage plus faibles dans les régions plus accessibles que dans les régions plus éloignées. Il convient de noter que le taux de chômage était nettement plus élevé dans les régions très éloignées (15,9 %), soit un taux environ trois fois plus élevé que celui enregistré dans les régions facilement accessibles (5,8 %) et les régions accessibles (5,2 %) (graphique 2).

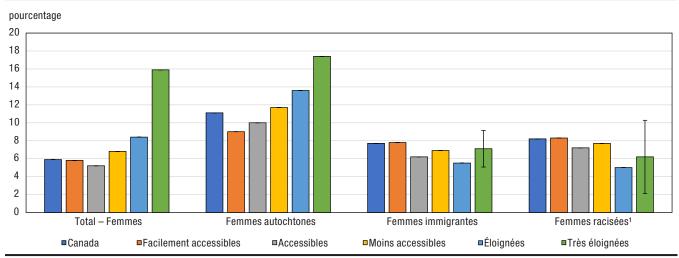
^{2.} Dans le présent article, le groupe d'âge des femmes est celui allant de 25 à 64 ans.

^{3.} Une personne est considérée comme active si, au cours de la semaine de référence (du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2016), elle : a) faisait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise (c.-à-d. tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte). Cela comprend aussi les personnes qui effectuaient un travail familial non rémunéré (défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une femme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui); ou b) avait en emploi, mais n'était pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité pour obligation personnelle ou familiale, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou en période de transition entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'occupaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure).

^{4.} Le taux d'emploi pour un groupe donné correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

^{5.} Une personne est considérée comme sans emploi si, au cours de la semaine de référence (du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2016), elle était sans emploi rémunéré ou sans travail autonome et était prête à travailler et : a) avait activement cherché un emploi rémunéré au cours des quatre semaines précédentes; b) avait été mise à pied, mais prévoyait reprendre son emploi; c) avait pris des dispositions précises pour commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins.

^{6.} Le taux de chômage pour un groupe donné correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe.



Graphique 2 Taux de chômage des femmes de 25 à 64 ans, selon les caractéristiques et les catégories d'éloignement des régions, 2016

Le concept de « personne racisée » est mesuré au moyen de la variable « minorité visible ».
 Source: Statistique Canada. Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Le fait que le taux d'emploi était plus élevé chez les femmes vivant dans les régions plus accessibles, alors que le taux de chômage était plus faible dans ces régions, est conforme aux recherches antérieures qui ont démontré que les taux d'emploi des femmes vivant dans des régions rurales sont plus faibles et les taux de chômage sont plus élevés que chez leurs homologues vivant dans des régions plus accessibles (Condition féminine Canada, 2016).

Le taux d'emploi est plus élevé et le taux de chômage est plus faible dans les régions plus accessibles chez les femmes autochtones, mais pas chez les femmes racisées et les femmes immigrantes

À l'instar de toutes les femmes au Canada, le taux d'emploi des femmes autochtones diminuait graduellement au fur et à mesure que les régions devenaient plus éloignées : en 2016, près des deux tiers (64,1 %) des femmes autochtones vivant dans des régions facilement accessibles occupaient un emploi, par rapport à environ la moitié (51,2 %) des femmes autochtones vivant dans des régions très éloignées (graphique 1). De même, le taux de chômage des femmes autochtones augmentait à mesure que les régions étaient plus éloignées. En particulier, le taux de chômage des femmes autochtones des régions très éloignées était presque deux fois plus élevé que celui des femmes autochtones vivant dans des régions facilement accessibles (17,4 % par rapport à 9,0 %, respectivement; graphique 2).

Dans le présent rapport, les données sur les femmes racisées sont mesurées au moyen de la variable « minorité visible ». Le terme « minorité visible » désigne une personne qui appartient ou non à un groupe des minorités visibles tel que défini par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. Aux fins de la présente étude, les femmes autochtones sont analysées séparément des femmes racisées.

Même si le taux d'emploi était plus élevé et que le taux de chômage était plus faible dans les régions plus accessibles, pour toutes les femmes au Canada, ainsi que pour les femmes autochtones, cela n'était pas le cas pour les femmes racisées et les femmes immigrantes⁷. Les taux d'emploi des femmes racisées vivant dans des régions éloignées et

^{7.} Dans la présente étude, les femmes racisées et les femmes immigrantes sont présentées comme deux groupes distincts. Toutefois, il convient de noter que ces groupes ne sont pas mutuellement exclusifs. En 2016, les femmes racisées représentaient 71,0 % des femmes immigrantes de 25 à 64 ans au Canada (Statistique Canada, 2017a).

très éloignées, mais en particulier dans des régions éloignées, étaient plus élevés que ceux de leurs homologues vivant dans des régions plus accessibles (c.-à-d. facilement accessibles et accessibles), tandis que le taux d'emploi des femmes immigrantes vivant dans des régions éloignées était plus élevé que celui des femmes immigrantes vivant dans des régions plus accessibles (graphique 1).

De plus, les taux de chômage des femmes racisées et immigrantes étaient plus faibles dans les régions éloignées que dans les régions plus accessibles, en particulier dans des régions facilement accessibles (graphique 2). Il convient néanmoins de souligner que la grande majorité des femmes immigrantes et femmes racisées résidaient dans des régions plus accessibles en 2016 (Leclerc, 2021). À ce titre, ces tendances n'ont pas d'incidence importante sur les tendances des taux d'emploi et de chômage dans les catégories d'éloignement des régions observées pour toutes les femmes au Canada.

Les femmes sud-asiatiques, les femmes chinoises et les femmes noires vivant dans des régions éloignées ont des taux d'emploi plus élevés que leurs homologues vivant dans des régions plus accessibles

En 2016, les femmes sud-asiatiques représentaient près d'un quart (23,5 %) de toutes les femmes racisées de 25 à 64 ans au Canada, alors que 21,6 % étaient chinoises, 14,0 % étaient noires et 12,2 % étaient philippines. À l'échelon national, plus de 4 femmes philippines sur 5 (84,5 %) étaient employées en 2016, par rapport à 7 femmes noires sur 10 (70,2 %) et à moins des deux tiers des femmes chinoises (65,8 %) et sud-asiatiques (63,8 %).

La tendance observée chez toutes les femmes racisées, pour lesquelles le taux d'emploi était plus élevé dans les régions éloignées et très éloignées que dans les régions plus accessibles, était vraie chez les femmes noires. Plus précisément, 83,3 % des femmes noires dans les régions très éloignées et 78,1 % de celles dans les régions éloignées étaient employées en 2016, par rapport à 70,4 % et à 68,1 % de ces femmes vivant dans des régions facilement accessibles et accessibles, respectivement. De même, chez les femmes sud-asiatiques et les femmes chinoises, le taux d'emploi était plus élevé dans les régions éloignées que dans les régions plus accessibles : en 2016, près de 3 femmes sud-asiatiques sur 4 (74,2 %) et de 4 femmes chinoises sur 5 (78,3 %) des régions éloignées étaient employées, comparativement à moins des deux tiers des femmes sud-asiatiques (63,7 %) et chinoises (65,7 %) vivant dans des régions facilement accessibles. Chez les femmes philippines, les taux d'emploi dans les régions facilement accessibles (84,6 %) et accessibles (84,3 %) étaient comparables au taux observé dans les régions éloignées (84,4 %), mais supérieurs au taux affiché dans les régions très éloignées (75,5 %).

Dans les régions plus éloignées, le taux d'emploi des immigrantes très récentes est comparable à celui des immigrantes établies depuis plus longtemps

Des recherches antérieures ont mis en évidence les diverses expériences des femmes immigrantes sur le marché du travail selon le nombre d'années écoulées depuis qu'elles sont immigrantes reçues ou résidentes permanentes au Canada. Les immigrants arrivés récemment peuvent éprouver des difficultés ayant une incidence sur leur capacité à obtenir un emploi, y compris les titres de compétences étrangers qui ne sont pas reconnus au Canada et les barrières linguistiques, entre autres (Houle et Yssaad, 2010). Dans le même ordre d'idées, à l'échelle nationale, le taux d'emploi des femmes immigrantes a augmenté en fonction du temps écoulé depuis leur obtention du statut d'immigrantes reçues ou de résidentes permanentes pour la première fois (tableau 1).

Tableau 1

Taux d'emploi des femmes immigrantes de 25 à 64 ans, selon le temps écoulé depuis qu'elles sont immigrantes reçues ou résidentes permanentes et selon les catégories d'éloignement des régions, 2016

	'		Intervalle de confiance de 95 %	
		Pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Statut d'immigrantes	Catégories d'éloignement des régions		pourcentage	
Immigrantes très récentes (2011 à 2016)	Canada	56,8	56,8	56,8
	Facilement accessibles	55,3	55,3	55,3
	Accessibles	63,8	63,8	63,8
	Moins accessibles	67,3	65,3	69,3
	Éloignées	74,6	72,6	76,6
	Très éloignées	69,1	61,0	77,2
Immigrantes récentes (2006 à 2010)	Canada	65,8	65,8	65,8
	Facilement accessibles	65,3	65,3	65,3
	Accessibles	68,9	68,9	68,9
	Moins accessibles	69,8	67,8	71,8
	Éloignées	74,6	70,5	78,7
	Très éloignées	70,5	60,3	80,7
Immigrantes établies (avant 2006)	Canada	70,2	70,2	70,2
	Facilement accessibles	70,3	70,3	70,3
	Accessibles	69,0	69,0	69,0
	Moins accessibles	67,2	67,2	67,2
	Éloignées	70,9	68,9	72,9
	Très éloignées	69,3	65,2	73,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Notamment, cette tendance ne s'est pas maintenue dans toutes les catégories d'éloignement des régions. Dans les régions facilement accessibles (où vivaient la plupart des femmes immigrantes en 2016; Leclerc, 2021), le taux d'emploi était plus élevé chez les immigrantes établies que chez les immigrantes récentes et très récentes, ce qui reflète les observations faites à l'échelle nationale. Toutefois, dans les régions plus éloignées, les taux d'emploi des immigrantes très récentes, récentes et établies étaient plus comparables (tableau 1).

Comme il a été observé pour toutes les catégories d'immigrantes, en particulier, chez les immigrantes très récentes, le taux d'emploi était plus élevé dans les régions éloignées que dans les régions plus accessibles, en particulier dans les régions facilement accessibles. En effet, le taux d'emploi des femmes immigrantes très récentes dans les régions éloignées était supérieur de près de 20 points de pourcentage à celui de leurs homologues vivant dans des régions facilement accessibles (74,6 % par rapport à 55,3 %, respectivement). De même, le taux d'emploi était plus élevé chez les femmes immigrantes récentes vivant dans les régions éloignées que chez celles vivant dans les régions facilement accessibles. Contrairement aux immigrantes très récentes et récentes, les taux d'emploi des immigrantes établies vivant dans des régions facilement accessibles et des régions éloignées étaient comparables (tableau 1).

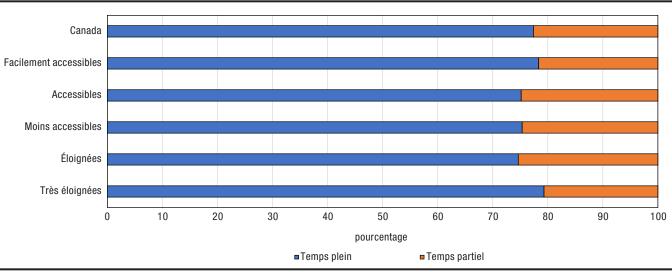
Les écarts observés dans les taux d'emploi pour ces groupes de femmes à l'échelle des catégories d'éloignement des régions peuvent être expliqués en partie par les différences dans le niveau de scolarité. En effet, des recherches antérieures ont mis en évidence le fait que l'éducation et l'emploi sont étroitement liés (p. ex. Frank et coll., 2015; Reid et coll., 2020). Les femmes autochtones vivant dans des régions plus accessibles que d'autres affichaient un niveau de scolarité plus élevé que celui des femmes autochtones vivant dans des régions plus éloignées en 2016. À l'inverse, les femmes immigrantes et les femmes racisées vivant dans les régions éloignées affichaient un niveau de scolarité plus élevé que celui de leurs homologues vivant dans des régions plus accessibles (Leclerc, 2022).

Travail

L'emploi à temps plein est associé à plusieurs résultats positifs, notamment la stabilité d'emploi et un revenu d'emploi plus élevé (Drolet, 2020; Statistique Canada, 2017b). À l'échelle nationale, la majorité (77,4 %) des femmes ayant

déclaré avoir occupé un emploi⁸ en 2015 ont travaillé à temps plein, tandis que 22,6 % l'avaient fait à temps partiel (graphique 3).

Graphique 3
Proportion de femmes de 25 à 64 ans occupant un emploi, qui ont travaillé à temps plein ou à temps partiel, selon les catégories d'éloignement des régions, 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

On constatait peu de variation entre les caractéristiques à l'échelle nationale. Plus précisément, plus des trois quarts des femmes autochtones (76,8 %), des femmes immigrantes (76,5 %) et des femmes racisées (77,2 %) ayant déclaré une activité professionnelle en 2015 ont travaillé à temps plein (graphique 4). Une désagrégation plus poussée a révélé que la proportion de femmes racisées actives ayant travaillé à temps plein était la plus élevée chez les femmes philippines, soit plus de 4 femmes sur 5 (82,4 %) travaillant à temps plein en 2015, suivies des femmes chinoises, à 78,6 %. En 2015, environ les trois quarts des femmes sud-asiatiques (76,7 %) et des femmes noires (76,0 %) occupant un emploi travaillaient à temps plein.

Les femmes autochtones et les femmes racisées (en particulier les femmes noires) occupant un emploi dans les régions très éloignées sont plus susceptibles de travailler à temps plein lorsque comparées à l'ensemble des femmes

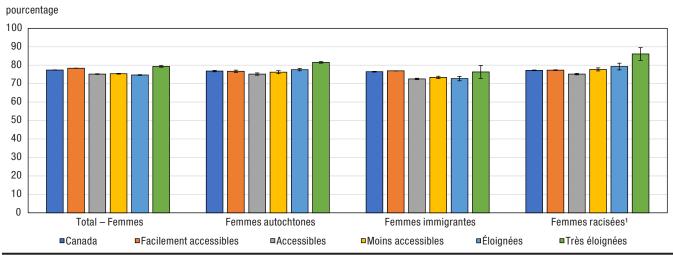
Les niveaux de travail à temps plein les plus élevés ont été observés dans les régions très éloignées et les régions facilement accessibles, où près de 4 femmes sur 5 occupant un emploi travaillaient à temps plein. Environ les trois quarts des femmes actives des régions accessibles, moins accessibles et éloignées travaillaient à temps plein (graphique 3).

Comme pour toutes les femmes au Canada, la proportion de femmes actives ayant travaillé à temps plein était la plus élevée dans les régions très éloignées, tant chez les femmes autochtones que chez les femmes racisées. Il convient de remarquer que les femmes autochtones (81,5 %) et les femmes racisées (86,1 %) vivant dans des régions très éloignées et occupant un emploi en 2015, étaient plus susceptibles que toutes les femmes vivant dans des régions très éloignées (79,3 %) de travailler à temps plein. De plus, l'écart entre la proportion de femmes actives travaillant à temps plein dans les régions très éloignées et les autres catégories d'éloignement des régions était encore plus marqué chez les femmes autochtones et les femmes racisées que chez toutes les femmes. Par exemple, 79,3 % de toutes les femmes vivant dans des régions très éloignées ayant occupé un emploi en 2015 travaillaient à temps

^{8.} La variable « travail pendant l'année de référence » indique si une personne âgée de 15 ans et plus a travaillé ou non pendant l'année de référence. Pour les personnes qui ont travaillé, il s'agit du nombre de semaines au cours desquelles elles ont travaillé à un emploi salarié ou à leur compte, pendant l'année de référence, pour l'ensemble des emplois occupés, ne serait-ce que pour quelques heures, et si ces semaines étaient travaillées principalement à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou principalement à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Contrairement à d'autres variables du travail, l'année de référence pour la variable « travail pendant l'année de référence » est 2015.

plein, par rapport à 78,4 % des femmes vivant dans des régions facilement accessibles, ce qui représente un écart d'environ 1 point de pourcentage. Cet écart s'est creusé à environ 5 et 9 points de pourcentage pour les femmes autochtones et les femmes racisées, respectivement (graphique 4).

Graphique 4 Proportion de femmes actives ayant travaillé à temps plein, selon les caractéristiques et les catégories d'éloignement des régions, 2015



Le concept de « personne racisée » est mesuré au moyen de la variable « minorité visible ».

 Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

La désagrégation selon le groupe racisé a révélé un écart important dans les proportions de femmes noires actives et qui ont travaillé à temps plein dans les régions très éloignées et dans les autres catégories d'éloignement des régions. Par exemple, la grande majorité (96,2 %) des femmes noires vivant dans des régions très éloignées et ayant déclaré occuper un emploi en 2015 ont travaillé à temps plein, par rapport à 76,2 % de leurs homologues vivant dans des régions facilement accessibles.

Même si les femmes immigrantes vivant dans les régions éloignées affichaient un taux d'emploi plus élevé que les femmes immigrantes vivant dans les régions facilement accessibles, elles étaient moins susceptibles de travailler à temps plein (72,7 % par rapport à 76,9 %, respectivement; graphique 4). Une désagrégation plus poussée a indiqué que la proportion de femmes immigrantes très récentes travaillant à temps plein était plus élevée dans les régions plus éloignées (surtout les régions très éloignées) que dans les régions plus accessibles. En revanche, la proportion de femmes immigrantes actives établies qui ont travaillé à temps plein était plus faible dans les régions éloignées que dans les régions facilement accessibles (71,0 % par rapport à 78,8 %, respectivement; tableau 2).

Tableau 2 Proportion de femmes immigrantes actives de 25 à 64 ans ayant travaillé à temps plein, selon le temps écoulé depuis qu'elles sont immigrantes reçues ou résidentes permanentes et selon les catégories d'éloignement des régions, 2015

			Intervalle de confiance de 95 %	
		Pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Statut d'immigrantes	Catégories d'éloignement des régions		pourcentage	
Immigrantes très récentes (2011 à 2016)	Canada	72,0	71,6	72,4
,	Facilement accessibles	71,7	71,3	72,1
	Accessibles	72,7	71,7	73,7
	Moins accessibles	76,9	75,3	78,6
	Éloignées	76,7	73,9	79,6
	Très éloignées	84,6	77,5	91,7

Tableau 2
Proportion de femmes immigrantes actives de 25 à 64 ans ayant travaillé à temps plein, selon le temps écoulé depuis qu'elles sont immigrantes reçues ou résidentes permanentes et selon les catégories d'éloignement des régions, 2015

	'		Intervalle de confiance de 95 %	
		Pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Statut d'immigrantes	Catégories d'éloignement des régions		pourcentage	
Immigrantes récentes (2006 à 2010)	Canada	72,5	72,3	72,7
	Facilement accessibles	72,5	72,3	72,7
	Accessibles	72,6	71,6	73,6
	Moins accessibles	72,4	69,9	74,8
	Éloignées	74,9	71,8	77,9
	Très éloignées	69,7	57,5	81,9
Immigrantes établies (avant 2006)	Canada	78,2	78,0	78,4
	Facilement accessibles	78,8	78,6	79,0
	Accessibles	72,5	72,0	72,9
	Moins accessibles	72,2	71,0	73,4
	Éloignées	71,0	69,6	72,4
	Très éloignées	75,0	70,1	79,9

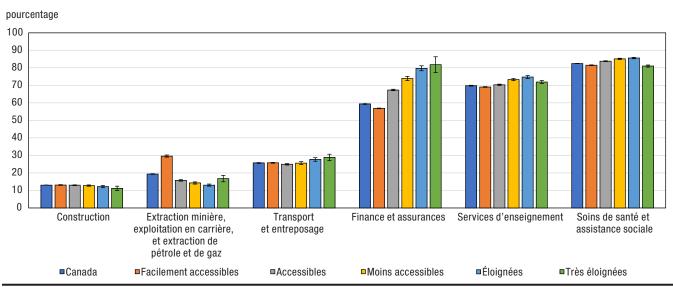
Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Représentation dans les industries et les professions

La surreprésentation des femmes dans certaines industries et professions est généralement moins prononcée dans les régions plus accessibles

Les femmes ont toujours été surreprésentées dans les industries et les professions qui reflètent les rôles traditionnels des genres dans la sphère privée (Moyser, 2017). Par exemple, les femmes représentent la majorité des travailleurs rémunérés dans les emplois comportant la prestation de soins, ce qui correspond à la part disproportionnée du travail dans les soins non rémunérés assumés par les femmes (Khanam et coll., 2022; Moyser et Burlock, 2018). Parallèlement, les femmes ont été — et continuent d'être — sous-représentées dans certaines industries et professions, comme les emplois du domaine de la science, de la technologie, du génie et des mathématiques (STGM), ainsi que dans certains postes de direction et de décision (Moyser, 2017). En veillant à ce que les femmes et les hommes soient également représentés dans toutes les industries et les professions permet non seulement à tous de bénéficier des résultats positifs offerts par certaines industries et professions, mais aussi aux industries et aux professions traditionnellement surreprésentées et sous-représentées par les femmes et les hommes de s'enrichir de perspectives et de compétences diverses.

En 2016, les trois principales industries où les femmes étaient surreprésentées (c.-à-d. que les femmes constituaient plus de la moitié des personnes employées dans ces industries) à l'échelon national étaient : les soins de santé et l'assistance sociale (82,4 %); les services d'enseignement (69,8 %); et la finance et les assurances (59,4 %). En revanche, les trois principales industries dans lesquelles les femmes étaient sous-représentées (c.-à-d. que les femmes représentaient moins de la moitié des personnes employées dans ces industries) étaient : la construction (13,0 %); l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (19,4 %); et les services de transports et d'entreposage (25,7 %; graphique 5).



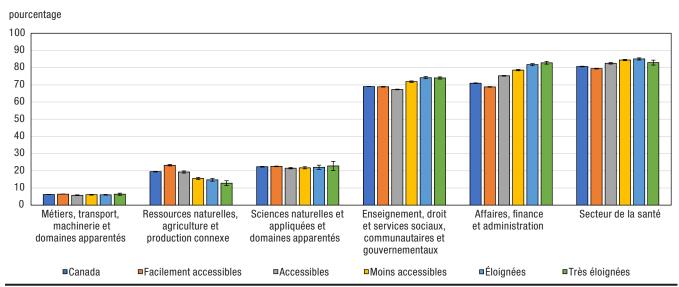
Graphique 5 Proportion de femmes travaillant dans certaines industries, selon les catégories d'éloignement des régions, 2016

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Les femmes étaient surreprésentées et sous-représentées dans ces industries dans toutes les catégories d'éloignement des régions (voir le tableau A.1 à l'annexe A). En particulier, la représentation des femmes dans le secteur de la finance et des assurances était nettement plus élevée dans les régions plus éloignées que dans les régions plus accessibles; alors que les femmes représentaient 56,8 % des employés de cette industrie dans des régions facilement accessibles, plus de 4 personnes sur 5 (81,8 %) des personnes employées dans l'industrie dans les régions très éloignées étaient des femmes. De même, la représentation des femmes dans les services d'enseignement et les soins de santé et assistance sociale était plus élevée dans les régions éloignées que dans les régions facilement accessibles (graphique 5).

En revanche, la représentation des femmes dans l'industrie de l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction du pétrole et du gaz était nettement plus élevée dans les régions facilement accessibles (29,6 %) que dans les autres catégories d'éloignement des régions (graphique 5). Il convient de noter que, dans la présente étude, on n'a pas examiné les types d'emplois occupés par les femmes dans les industries où elles étaient surreprésentées et sous-représentées. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer si la plus grande représentation des femmes dans l'industrie de l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction du pétrole et du gaz dans les régions facilement accessibles est attribuable à une plus grande représentation au niveau du travail manuel ou, inversement, dans les professions administratives, par exemple.

En 2016, les trois principales catégories professionnelles dans lesquelles les femmes étaient surreprésentées étaient les suivantes : le secteur de la santé (80,7 %); les affaires, la finance et l'administration (70,9 %); et l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (69,0 %). En revanche, les trois principales catégories professionnelles dans lesquelles les femmes étaient sous-représentées comprenaient : les métiers, le transport et la machinerie et les domaines apparentés (6,2 %); les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe (19,5 %); et les sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés (22,3 %; graphique 6).



Graphique 6 Proportion de femmes travaillant dans certaines professions, selon les catégories d'éloignement des régions, 2016

Source: Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Les femmes étaient surreprésentées et sous-représentées dans ces catégories professionnelles dans toutes les régions éloignées (voir le tableau A.2 à l'annexe A), bien que leur représentation dans ces catégories professionnelles variait parfois selon la région éloignée. Par exemple, la surreprésentation des femmes dans les professions de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux; les professions des affaires, de la finance et de l'administration; et les professions de la santé était généralement plus prononcée dans les régions plus éloignées que dans les régions plus accessibles. À l'inverse, la représentation des femmes dans les professions liées aux ressources naturelles, à l'agriculture et à la production connexe était plus faible dans les régions plus éloignées que dans les régions plus accessibles (graphique 6).

Bien que la proportion de femmes dont le plus haut niveau de scolarité était un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers soit plus élevée dans les régions plus éloignées que dans les régions plus accessibles (Leclerc, 2022), cela ne s'est pas traduit par une augmentation de la représentation des femmes dans les métiers, les transports, la machinerie et les domaines apparentés dans les régions plus éloignées. Les proportions de personnes employées dans les métiers, les transports, la machinerie et les domaines apparentés, qui étaient des femmes, étaient plutôt comparables dans les régions facilement accessibles et très éloignées (6,4 % dans chaque cas).

La représentation des femmes dans les professions de la gestion est plus élevée dans les régions très éloignées

Au cours des dernières années, une attention particulière a été accordée à la (sous-)représentation des femmes dans les professions du domaine des STGM et, par conséquent, à l'augmentation de leur représentation dans ces professions. En effet, l'augmentation de la représentation des femmes dans les professions du domaine des STGM sert non seulement à diversifier ces emplois traditionnellement dominés par les hommes, mais aussi à accroître la prospérité économique des femmes, étant donné que les professions du domaine de la science et de la technologie, en particulier celles du génie et de l'informatique, comptent parmi les professions les mieux rémunérées (Wall, 2019).

En 2016, plus de 1 personne sur 5 (22,3 %) occupant un emploi dans les professions des sciences naturelles et appliquées et des domaines apparentés⁹ au Canada était une femme. En particulier, la proportion de femmes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires dans le domaine des STGM était la plus élevée dans les régions facilement accessibles (11,6 %), alors qu'elle était la plus faible dans les régions très éloignées (5,4 %) (Leclerc, 2022). Toutefois, cela ne s'est pas traduit par une plus grande représentation des femmes dans les professions du domaine

^{9.} Comme cela a été fait dans des recherches antérieures (p. ex. Moyser, 2017), les sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés sont utilisés comme substitut pour les professions du domaine des STGM.

des STGM dans les régions facilement accessibles, par rapport aux régions très éloignées. La représentation des femmes dans les sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés était plutôt comparable dans les régions facilement accessibles (22,6 %) et les régions très éloignées (22,8 %) (graphique 6).

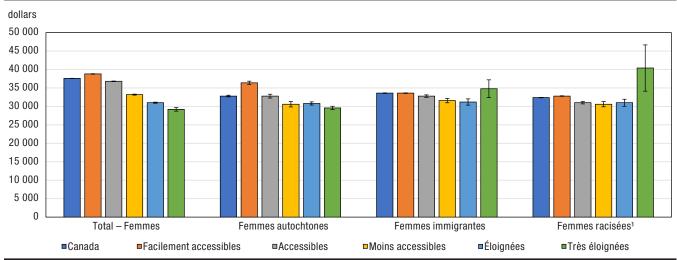
Tout comme dans le cas des professions du domaine des STGM, une attention particulière a été accordée à l'augmentation de la représentation des femmes dans les postes de direction et les postes décisionnels, y compris les postes de cadre supérieur, au cours des dernières années. En 2016, les femmes étaient sous-représentées dans les professions de la gestion au Canada, ce qui représente près de 2 personnes sur 5 (38,3 %) des personnes employées dans ces professions. Il convient toutefois de noter que la représentation des femmes dans ces professions était la plus élevée dans les régions très éloignées, où 44,5 % des personnes employées dans ces professions étaient des femmes (par rapport, par exemple, à 38,5 % dans les régions facilement accessibles; voir le tableau A.2 à l'annexe A).

Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi annuel médian des femmes est plus élevé dans les régions plus accessibles que dans les régions plus éloignées

En 2015, le revenu d'emploi annuel médian¹0 des femmes ayant déclaré avoir travaillé¹¹ était de 37 600 \$. Le revenu d'emploi annuel médian des femmes a progressivement diminué au fur et à mesure que les régions devenaient plus éloignées : dans les régions facilement accessibles, le revenu d'emploi annuel médian était de 38 800 \$, par rapport à 29 200 \$ dans les régions très éloignées (graphique 7). Le fait que le revenu d'emploi annuel médian était le plus faible dans les régions très éloignées est particulièrement important, étant donné que la proportion de femmes actives ayant travaillé à temps plein était la plus élevée dans les régions très éloignées.

Graphique 7
Revenu d'emploi annuel médian des femmes de 25 à 64 ans déclarant avoir occupé un emploi en 2015, selon les caractéristiques et les catégories d'éloignement des régions, 2015



^{1.} Le concept de « personne racisée » est mesuré au moyen de la variable « minorité visible ». **Source :** Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

^{10.} Le revenu d'emploi se rapporte à tout revenu tiré de traitements, salaires, pourboires et commissions d'un emploi rémunéré et le revenu net provenant d'un travail autonome d'une ferme non constituée en société et d'activités non agricoles et/ou d'une pratique professionnelle pendant la période de référence.

^{11.} Dans toute cette section, l'analyse est limitée aux femmes qui ont déclaré avoir travaillé en 2015 et, à ce titre, exclut celles qui n'ont pas travaillé en 2015. Comme il est indiqué dans le *Guide de référence sur le revenu, Recensement de la population, 2016*, on observe certaines incohérences entre la présence du revenu d'emploi et l'activité professionnelle déclarée dans les données du Recensement de 2016. Parmi les femmes de 25 à 64 ans qui n'ont déclaré aucune activité professionnelle en 2015, plus de 500 000 (24,5 %) ont indiqué avoir des gains cette même année.

Contrairement aux femmes autochtones, le revenu d'emploi annuel médian des femmes racisées est plus élevé dans les régions très éloignées

Le revenu d'emploi annuel médian des femmes autochtones dans toutes les catégories d'éloignement des régions a suivi une tendance semblable à celle observée pour toutes les femmes au Canada, le revenu d'emploi annuel médian étant plus élevé dans les régions plus accessibles que dans les régions plus éloignées. Par exemple, le revenu d'emploi annuel médian était plus élevé pour les femmes autochtones dans les régions facilement accessibles que pour celles des régions très éloignées (36 400 \$ par rapport à 29 600 \$, respectivement). En revanche, le revenu d'emploi annuel médian des femmes racisées¹² dans des régions très éloignées (40 400 \$) était plus élevé que celui de leurs homologues des autres régions éloignées.

Le revenu d'emploi annuel médian des femmes immigrantes vivant dans des régions facilement accessibles était comparable à celui de leurs homologues vivant dans des régions très éloignées (33 600 \$ par rapport à 34 800 \$, respectivement) (graphique 7). Bien que le revenu d'emploi annuel médian soit plus élevé à l'échelon national pour les immigrantes établies, par rapport aux femmes immigrantes très récentes, cet écart s'est rétréci alors que les régions sont devenues plus éloignées, et ce, en raison du revenu d'emploi médian plus élevé des immigrantes très récentes dans les régions plus éloignées, par rapport aux régions plus accessibles, une constatation qui n'a pas été observée pour les immigrantes établies. En fait, l'inverse était vrai chez les immigrantes établies, pour lesquelles le revenu d'emploi annuel médian était plus élevé dans les régions facilement accessibles que dans les autres catégories d'éloignement des régions, en particulier les régions éloignées (tableau 3).

Tableau 3

Revenu d'emploi annuel médian des femmes immigrantes de 25 à 64 ans ayant déclaré avoir travaillé en 2015, selon le temps écoulé depuis qu'elles sont immigrantes reçues ou résidentes permanentes et selon les catégories d'éloignement des régions, 2015

			Intervalle de confiance de 95 %	
		Dollars	limite inférieure	limite supérieure
Statut d'immigrantes	Catégories d'éloignement des régions		dollars	
Immigrantes très récentes (2011 à 2016)	Canada	22 600	22 443	22 757
	Facilement accessibles	22 000	21 857	22 143
	Accessibles	25 600	25 107	26 093
	Moins accessibles	27 600	26 704	28 496
	Éloignées	27 800	26 928	28 672
	Très éloignées	34 800	28 689	40 911
Immigrantes récentes (2006 à 2010)	Canada	27 400	27 180	27 620
	Facilement accessibles	27 000	26 784	27 216
	Accessibles	30 600	29 875	31 325
	Moins accessibles	31 200	29 550	32 850
	Éloignées	31 600	29 033	34 167
	Très éloignées	28 600	16 541	40 659
Immigrantes établies (avant 2006)	Canada	38 000	37 894	38 106
	Facilement accessibles	38 000	37 898	38 102
	Accessibles	36 400	35 903	36 897
	Moins accessibles	34 400	33 496	35 304
	Éloignées	33 200	32 084	34 316
	Très éloignées	35 600	33 522	37 678

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

^{12.} Une désagrégation plus poussée du revenu d'emploi annuel médian dans les régions plus éloignées selon le groupe racisé n'était pas possible en raison de la petite taille des échantillons.

Conclusion

Dans l'ensemble, les femmes vivant dans les régions plus accessibles au Canada ont généralement obtenu de meilleurs résultats que leurs homologues vivant dans les régions plus éloignées en ce qui concerne un certain nombre de caractéristiques du travail. Plus précisément, le taux d'emploi des femmes était plus élevé, tandis que leur taux de chômage était plus faible, dans les régions plus accessibles que dans les régions plus éloignées. Le revenu d'emploi annuel médian des femmes dans les régions plus accessibles était également plus élevé que celui des femmes dans les régions plus éloignées. De plus, pour bon nombre d'industries et de professions où les femmes étaient surreprésentées, cette surreprésentation était généralement moins prononcée dans les régions plus accessibles. Enfin, la proportion de femmes actives travaillant à temps plein était plus élevée dans les régions facilement accessibles que dans les autres régions éloignées (à l'exception des régions très éloignées).

Une analyse intersectionnelle a révélé que ces tendances étaient vraies pour certains des groupes de femmes qui ont été étudiés, mais pas tous. Comme pour toutes les femmes, les femmes autochtones vivant dans des régions plus accessibles obtiennent de meilleurs résultats que celles vivant dans des régions plus éloignées, comme en témoignent le taux d'emploi plus élevé, le taux de chômage plus faible et le revenu d'emploi annuel médian plus élevé dans les régions plus accessibles, par rapport aux régions plus éloignées. Parallèlement, la proportion de femmes autochtones actives ayant travaillé à temps plein était la plus élevée dans les régions très éloignées (comme cela était le cas pour toutes les femmes).

Contrairement à toutes les femmes et aux femmes autochtones, les femmes racisées vivant dans des régions plus éloignées obtiennent de meilleurs résultats que leurs homologues vivant dans des régions plus accessibles en ce qui concerne les caractéristiques du travail qui ont été étudiées. En particulier, le taux d'emploi était plus élevé dans les régions éloignées et très éloignées que dans les régions plus accessibles, tandis que le taux de chômage était plus faible dans les régions éloignées que dans les régions plus accessibles. De plus, la proportion de femmes racisées actives, surtout les femmes noires, qui travaillaient à temps plein était plus élevée dans les régions très éloignées que dans les régions plus accessibles, tout comme le revenu d'emploi annuel médian.

Pour les femmes immigrantes, en particulier les immigrantes très récentes et récentes, celles vivant dans des régions éloignées affichaient un taux d'emploi plus élevé que celui de leurs homologues immigrantes vivant dans des régions plus accessibles. D'autre part, la proportion de femmes immigrantes actives ayant travaillé à temps plein et le revenu d'emploi annuel médian étaient plus faibles dans les régions éloignées que dans les régions facilement accessibles. Cela était vrai pour les immigrantes établies, mais pas pour les immigrantes très récentes, pour lesquelles la proportion de femmes actives ayant travaillé à temps plein ainsi que le revenu d'emploi annuel médian était plus élevée dans les régions plus éloignées que dans les régions plus accessibles.

Certains facteurs qui dépassent la portée de la présente étude peuvent expliquer en partie quelques-unes des tendances observées. Les recherches ont démontré que les caractéristiques liées à la maternité, y compris l'âge du plus jeune enfant du ménage, et de la monoparentalité sont associées au statut d'emploi. Par exemple, les mères seules affichent un taux d'emploi plus faible que celui des mères en couple (Moyser, 2017). En 2016, la proportion de familles monoparentales dans les régions très éloignées était la plus élevée, et près des trois quarts (72,2 %) des familles monoparentales dans ces régions étaient dirigées par des femmes (Leclerc, 2021). Par conséquent, le faible taux d'emploi observé dans les régions très éloignées pour toutes les femmes au Canada peut être en partie lié à la proportion plus élevée de mères seules vivant dans ces régions.

En conclusion, les résultats de cette recherche laissent entendre que certains groupes de femmes s'en tirent mieux sur un certain nombre de caractéristiques du travail dans les régions facilement accessibles, tandis que d'autres groupes de femmes font mieux dans les régions plus éloignées. De toute évidence, pour bien comprendre les caractéristiques du travail chez les femmes au Canada, il faut non seulement examiner comment ces caractéristiques varient selon les régions où elles résident, mais aussi comment ces expériences diffèrent pour divers groupes de femmes. Ce faisant, il est possible d'élaborer et de peaufiner des politiques et des programmes locaux, provinciaux et territoriaux et fédéraux pour soutenir la participation économique et la prospérité de toutes les femmes au Canada, et ce, peu importe où elles vivent.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Fondé sur le questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016 et de la Classification de l'indice d'éloignement mise à jour, ce quatrième article de la série porte sur les caractéristiques du travail des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités.

Définitions et mesure

Recensement de la population

Statistique Canada mène le recensement de la population tous les cinq ans. Ce recensement vise à fournir des renseignements sur les personnes et les unités de logement au Canada selon leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Le recensement est la principale source de données socioéconomiques pour des groupes de population particuliers et pour des régions détaillées ou de petites régions. Un échantillon d'environ 25 % des ménages canadiens reçoit un questionnaire détaillé. Tous les autres ménages reçoivent un questionnaire abrégé. Cela signifie que bien que des renseignements démographiques soient recueillis auprès de l'ensemble de la population¹³, un échantillon aléatoire de 1 logement privé sur 4 au Canada est systématiquement sélectionné pour recevoir le questionnaire détaillé. Pour obtenir plus de renseignements sur le Recensement de 2016, le questionnaire détaillé et le questionnaire abrégé, veuillez consulter la documentation sur le Recensement de la population.

Définition et mesure des catégories d'éloignement des régions

Les concepts de régions urbaines et rurales ne sont pas clairement définis, puisqu'il existe de nombreuses définitions des termes « urbaines » et « rurales » selon la composition géopolitique ou sociodémographique d'un pays, mais aussi selon les questions ou les enjeux à l'étude (Du Plessis et coll., 2001). Au Canada, les centres de population (CTRPOP) ou les zones d'influence métropolitaine (ZIM) de recensement ont été largement utilisés pour différencier les collectivités urbaines et rurales. Les CTRPOP classent toutes les collectivités ayant une population de moins de 1 000 habitants et ayant une densité de moins de 400 personnes par kilomètre carré comme étant rurales (Statistique Canada, 2017c). Les ZIM subdivisent les classifications des secteurs statistiques selon le degré d'influence d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement en fonction du pourcentage de la population qui fait la navette pour se rendre au travail dans l'une ou plusieurs de ces régions (Statistique Canada, 2016).

Cependant, ni l'une ni l'autre de ces classifications ne distinguent clairement les collectivités canadiennes urbaines, rurales et éloignées. Le concept des CTRPOP tient compte de la taille et de la densité de la population, mais ignore la proximité des grands centres urbains qui peuvent fournir des biens et des services aux petites villes (Subedi et coll., 2020). Le concept de ZIM ne mesure pas précisément l'accès aux biens et services offerts dans une collectivité ou à proximité de celle-ci et, de plus, il regroupe toutes les subdivisions de recensement (SDR) canadiennes dans les territoires, malgré le fait que certaines régions sont plus accessibles que d'autres (Subedi et coll., 2020).

La proximité des centres d'activité économique et des agglomérations de population est depuis longtemps reconnue comme un déterminant important des possibilités et des résultats socioéconomiques des régions (Alasia et coll., 2017). Au Canada, qui est un vaste pays avec des régions urbaines, rurales, éloignées et très éloignées, la classification des régions urbaines, rurales et éloignées devient encore plus importante pour mieux décrire et comprendre les réalités particulières et très différentes des diverses collectivités.

Statistique Canada a récemment élaboré un nouvel indice d'éloignement (IE) qui attribue une valeur d'éloignement relatif à chaque SDR en fonction de la proximité des agglomérations, et qui saisit aussi la dimension de l'accessibilité

^{13.} Un recensement a pour but de brosser un portrait complet de la population et tous les résidents du Canada ont l'obligation légale de remplir le questionnaire du recensement. Malgré cette exigence, il est difficile d'effectuer un dénombrement complet de la population. Le niveau de couverture des recensements canadiens est très élevé et le nombre d'heures supplémentaires est stable. Toutefois, certains segments de la population ne sont pas aussi bien couverts que d'autres. Il convient de souligner qu'en 2016, les taux de sous-dénombrement net du recensement étaient plus élevés chez les jeunes adultes (de 20 à 34 ans), plus particulièrement les hommes, ainsi que chez les personnes qui vivent dans les territoires et les réserves indiennes, qui sont célibataires ou séparées, ou celles dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Pour obtenir plus de renseignements sur la couverture du Recensement de 2016, veuillez consulter Bérard-Chagnon et Parent, 2021.

des services dans ces collectivités (Alasia et coll., 2017; Subedi et coll., 2020). L'IE a été mis au point en combinant des données de sources statistiques officielles comme le recensement de la population avec des données de sources statistiques non officielles comme l'interface de programmation d'applications de Google Maps (Alasia et coll., 2017). L'IE prend une subdivision de recensement (SDR) comme unité géographique d'analyse, et la valeur de l'indice a été calculée en combinant les couches géographiques de la SDR et du CTRPOP (Alasia et coll., 2017; Subedi et coll., 2020). La valeur de l'IE pour chaque SDR a été déterminée en fonction de la proximité relative de la SDR à tous les CTRPOP environnants (Subedi et coll., 2020). La taille de la population de chaque CTRPOP a été utilisée comme donnée de substitution pour la disponibilité des services. Le calcul de l'IE tient compte de tous les CTRPOP qui pourraient être des emplacements possibles pour les biens, les services et les activités économiques pour la SDR de référence (Alasia et coll., 2017; Subedi et coll., 2020). Aux fins de la présente étude, l'IE mis à jour a été utilisé, et il comprend des valeurs d'indice pour toutes les SDR au Canada qui ont déclaré une population en 2016.

Bien que l'IE soit une échelle continue (de 0 à 1, où 0 correspond à la région la plus accessible [facilement accessible] et 1 à la région la moins accessible [très éloignée]), la nouvelle classification de l'IE permet de regrouper les SDR selon leur éloignement relatif en cinq catégories de régions : facilement accessibles; accessibles; moins accessibles; éloignées et très éloignées (Subedi et coll., 2020).

Annexe A

Tableau A.1 Proportion de travailleurs de 25 à 64 ans qui sont des femmes, selon l'industrie et les catégories d'éloignement des régions, 2016

			Intervalle de co	nfiance de 95 %
		Pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Industrie	Catégories d'éloignement des régions		pourcentage	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Canada	31,0	30,8	31,2
	Facilement accessibles	36,6	36,2	37,0
	Accessibles	31,1	30,7	31,5
	Moins accessibles	27,1	26,4	27,7
	Éloignées	24,1	23,3	24,9
	Très éloignées	21,2	18,9	23,4
Extraction minière, exploitation en carrière,	Canada	19,4	19,2	19,6
et extraction de pétrole et de gaz	Facilement accessibles	29,6	29,0	30,2
	Accessibles	15,7	15,3	16,1
	Moins accessibles	14,3	13,6	14,9
	Éloignées	13,0	12,4	13,6
	Très éloignées	16,8	14,9	18,6
Services publics	Canada			27,3
	Facilement accessibles	29,4	26,7 26,0 29,4 28,6	30,2
	Accessibles		23,7	
	Moins accessibles	24,5		25,3
		20,6	19,1	22,0
	Éloignées Très éloignées	14,6 15,0	13,2 12,8	16,0
Construction			-	17,3
Construction	Canada	13,0	13,0	13,0
	Facilement accessibles	13,1	12,9	13,3
	Accessibles	13,0	12,8	13,2
	Moins accessibles	12,8	12,3	13,2
	Éloignées	12,2	11,6	12,8
	Très éloignées	11,2	10,0	12,4
Fabrication	Canada	28,2	28,0	28,4
	Facilement accessibles	29,7	29,5	29,9
	Accessibles	24,6	24,4	24,8
	Moins accessibles	21,7	21,1	22,3
	Éloignées	24,5	23,7	25,3
	Très éloignées	28,2	25,7	30,6
Commerce de gros	Canada	32,8	32,5	33,0
	Facilement accessibles	34,5	34,3	34,7
	Accessibles	27,1	26,4	27,7
	Moins accessibles	25,8	24,8	26,9
	Éloignées	26,8	25,1	28,4
	Très éloignées	30,1	23,2	37,0
Commerce de détail	Canada	53,5	53,3	53,7
	Facilement accessibles	52,4	52,2	52,6
	Accessibles	55,0	54,6	55,4
	** *			
	Moins accessibles	57,1	56,5	57,7
	Éloignées	58,7	57,9	59,6
	Très éloignées	58,9	57,2	60,5
Transport et entreposage	Canada	25,7	25,5	25,9
	Facilement accessibles	25,8	25,5	26,0
	Accessibles	24,9	24,5	25,3
	Moins accessibles	25,6	24,8	26,4
	Éloignées	27,7	26,7	28,7
	Très éloignées	28,8	27,0	30,6

Tableau A.1 Proportion de travailleurs de 25 à 64 ans qui sont des femmes, selon l'industrie et les catégories d'éloignement des régions, 2016

				onfiance de 95 %
		Pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Industrie	Catégories d'éloignement des régions		pourcentage	
Industrie de l'information et industrie culturelle	Canada	41,2	41,0	41,4
	Facilement accessibles	40,3	40,1	40,5
	Accessibles	44,1	43,5	44,8
	Moins accessibles	46,7	45,3	48,2
	Éloignées	49,5	46,8	52,1
	Très éloignées	55,5	49,1	61,8
Finance et assurances	Canada	59,4	59,1	59,6
	Facilement accessibles	56,8	56,6	57,0
	Accessibles	67,3	66,9	67,7
	Moins accessibles	73,9	72,7	75,1
	Éloignées	79,7	78,3	81,2
	Très éloignées	81,8	77,3	86,3
Services immobiliers et services de location et	Canada	46,0	45,5	46,4
de location à bail	Facilement accessibles	45,8	45,4	46,2
	Accessibles	47,4	46,4	48,4
	Moins accessibles	44,9	43,0	46,7
	Éloignées	46,2	43,2	49,3
	Très éloignées	36,1	33,5	38,8
Services professionnels, scientifiques	Canada	44,9	44,7	45,1
et techniques	Facilement accessibles	44,0	43,8	44,2
	Accessibles	47,2	46,6	47,8
	Moins accessibles	51,6	50,8	52,4
	Éloignées	55,3	54,0	56,5
	Très éloignées	47,2	43,5	50,9
Gestion de sociétés et d'entreprises				
addition at according of a child opinion	Canada Facilement accessibles	56,3 56,8	55,0 55,6	57,5 58,0
	Accessibles	53,3	50,7	56,0
	Moins accessibles	59,4	53,3	65,5
	Éloignées	47,1	37,9	56,2
	Très éloignées	83,3	69,9	96,8
Services administratifs et de soutien, services	Canada		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
d'assainissement et autres services de gestion		44,9	44,7	45,1
des déchets	Facilement accessibles	44,4	44,2	44,6
	Accessibles	46,0	45,6	46,4
	Moins accessibles	46,8	45,8	47,8
	Éloignées Très éloignées	48,7 43,1	46,8 40,3	50,5 46,0
0			*	
Services d'enseignement	Canada	69,8	69,6	70,0
	Facilement accessibles	69,1	68,9	69,3
	Accessibles	70,3	69,9	70,7
	Moins accessibles	73,3	72,7	73,9
	Éloignées	74,8	73,9	75,6
	Très éloignées	71,9	71,1	72,7
Soins de santé et assistance sociale	Canada	82,4	82,4	82,4
	Facilement accessibles	81,5	81,3	81,7
	Accessibles	83,8	83,6	84,0
	Moins accessibles	85,1	84,7	85,5
	Éloignées	85,6	85,2	86,0
	Très éloignées	81,0	80,4	81,6
Arts, spectacles et loisirs	Canada	49,4	49,0	49,8
	Facilement accessibles	48,7	48,3	49,1
	Accessibles	51,5	50,6	52,3
	Moins accessibles	52,6	50,9	54,2
		48,8	46,9	50,6
	Éloignées	40.0	40.5	ວູບ.ຕ

Tableau A.1 Proportion de travailleurs de 25 à 64 ans qui sont des femmes, selon l'industrie et les catégories d'éloignement des régions, 2016

			Intervalle de confiance de 95 %	
		Pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Industrie	Catégories d'éloignement des régions		pourcentage	
Services d'hébergement et de restauration	Canada	58,0	57,8	58,2
	Facilement accessibles	55,2	55,0	55,4
	Accessibles	61,9	61,4	62,3
	Moins accessibles	68,6	67,7	69,4
	Éloignées	69,7	68,5	71,0
	Très éloignées	69,0	66,5	71,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	Canada	55,5	55,3	55,7
	Facilement accessibles	56,9	56,7	57,1
	Accessibles	52,9	52,4	53,3
	Moins accessibles	51,8	51,0	52,6
	Éloignées	51,8	50,8	52,8
	Très éloignées	48,7	45,6	51,7
Administration publique	Canada	48,1	47,9	48,3
	Facilement accessibles	49,0	48,8	49,2
	Accessibles	45,5	45,3	45,7
	Moins accessibles	48,4	47,8	49,0
	Éloignées	47,7	47,1	48,3
	Très éloignées	46,0	45,1	46,8

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement.

Tableau A,2 Proportion de travailleurs de 25 à 64 ans qui sont des femmes, selon la profession et les catégories d'éloignement des régions, 2016

			Intervalle de confiance de 95 %	
		Pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Profession	Catégories d'éloignement des régions		pourcentage	
Gestion	Canada	38,3	38,1	38,5
	Facilement accessibles	38,5	38,3	38,7
	Accessibles	37,6	37,3	37,8
	Moins accessibles	38,3	37,9	38,7
	Éloignées	39,2	38,6	39,8
	Très éloignées	44,5	42,9	46,1
Affaires, finance et administration	Canada	70,9	70,7	71,1
	Facilement accessibles	68,8	68,6	69,0
	Accessibles	75,2	75,0	75,4
	Moins accessibles	78,6	78,2	79,0
	Éloignées	81,7	81,1	82,3
	Très éloignées	82,8	82,0	83,6
Sciences naturelles et appliquées	Canada	22,3	22,1	22,5
et domaines apparentés	Facilement accessibles	22,6	22,3	22,8
	Accessibles	21,5	21,1	21,9
	Moins accessibles	21,7	21,1	22,3
	Éloignées	22,0	20,8	23,3
	Très éloignées	22,8	20,1	25,4
Secteur de la santé	Canada	80,7	80,5	80,9
	Facilement accessibles	79,4	79,2	79,6
	Accessibles	82,5	82,1	82,9
	Moins accessibles	84,4	84,0	84,8
	Éloignées	85,1	84,4	85,7
	Très éloignées	82,9	81,5	84,4

Tableau A,2 Proportion de travailleurs de 25 à 64 ans qui sont des femmes, selon la profession et les catégories d'éloignement des régions, 2016

			Intervalle de co	onfiance de 95 %
		Pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Profession	Catégories d'éloignement des régions		pourcentage	
Enseignement, droit et services sociaux,	Canada	69,0	69,0	69,0
communautaires et gouvernementaux	Facilement accessibles	68,9	68,6	69,1
	Accessibles	67,3	67,1	67,5
	Moins accessibles	71,8	71,4	72,2
	Éloignées	74,2	73,6	74,8
	Très éloignées	74,0	73,4	74,6
Arts, culture, sports et loisirs	Canada	53,8	53,6	54,0
	Facilement accessibles	52,1	51,7	52,5
	Accessibles	59,2	58,3	60,0
	Moins accessibles	63,8	62,6	65,0
	Éloignées	63,3	61,2	65,3
	Très éloignées	59,0	56,0	62,1
Vente et services	Canada	57,7	57,7	57,7
	Facilement accessibles	55,7	55,5	55,9
	Accessibles	60,8	60,6	61,0
	Moins accessibles	65,0	64,5	65,4
	Éloignées	67,5	66,6	68,3
	Très éloignées	57,6	56,8	58,4
Métiers, transport, machinerie	Canada	6,2	6,2	6,2
et domaines apparentés	Facilement accessibles	6,4	6,4	6,4
	Accessibles	5,8	5,6	6,0
	Moins accessibles	6,1	5,9	6,3
	Éloignées	6,0	5,8	6,2
	Très éloignées	6,4	5,7	7,0
Ressources naturelles, agriculture	Canada	19,5	19,3	19,7
et production connexe	Facilement accessibles	23,2	22,8	23,6
	Accessibles	19,3	18,7	19,9
	Moins accessibles	15,5	14,9	16,1
	Éloignées	14,8	13,9	15,6
	Très éloignées	12,8	11,3	14,2
Fabrication et services d'utilité publique	Canada	29,9	29,7	30,1
	Facilement accessibles	32,8	32,5	33,0
	Accessibles	24,0	23,4	24,6
	Moins accessibles	19,8	19,0	20,6
	Éloignées	23,3	22,3	24,3
	Très éloignées	22,5	20,0	24,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Classification de l'indice d'éloignement,

Références

ALASIA, Alessandro, Frédéric BÉDARD, Julie BÉLANGER, Eric GUIMOND et Christopher PENNEY. 2017. « Mesurer l'éloignement et l'accessibilité : un ensemble d'indices applicables aux collectivités canadiennes », Rapports sur les projets spéciaux d'entreprises, produit n° 18-001-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/18-001-x/18-001-x2017002-fra.htm

ARRIAGADA, Paula. 2016. « <u>Les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites</u> », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14313-fra.htm

BÉRARD-CHAGNON, Julien, et Marie-Noëlle PARENT. 2021. « <u>Couverture du Recensement de 2016 : niveau et tendances</u> », <u>Documents démographiques</u>, produit n° 91F0015M au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91f0015m/91f0015m2020003-fra.htm

BLEAKNEY, Amanda, et Alexandria Melvin. 2022. « <u>Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles</u> », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-x au catalogue. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00005-fra.htm

BURLOCK, Amanda. 2017. « <u>Les femmes ayant une incapacité</u> », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14695-fra.htm

COMITÉ PERMANENT DE LA CONDITION FÉMININE (FEWO). 2021. « <u>Défis auxquels font face les femmes vivant dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques au Canada</u> ». En ligne : https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-2/FEWO/rapport-9

CONDITION FÉMININE CANADA. 2016. « <u>Un profil des femmes dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques du Canada</u> ». En ligne : https://cfc-swc.gc.ca/abu-ans/wwad-cqnf/wnc-fcn/profile-fra.pdf

DROLET, Marie. 2020. « <u>Aussi mobiles et aussi stables : Convergence entre les sexes en matière de mobilité de la main-d'œuvre et de stabilité d'emploi au Canada</u> », <u>Statistiques sur le travail : Documents de recherche</u>, produit n° 75-004-M au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-004-m/75-004-m2020001-fra.htm

DU PLESSIS, Valérie, Roland BESHIRI, Ray D. BOLLMAN et Heather CLEMENSON. 2001. « <u>Définitions de rural</u> », Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/21-006-x/21-006-x2001003-fra.pdf

FRANK, Kristyn, Marc FRENETTE et René MORISSETTE. 2015. « <u>Les résultats des jeunes diplômés postsecondaires sur le marché du travail, 2005 à 2012</u> », *Aperçus économiques*, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne: https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2015050-fra.htm

HOULE, René, et Lahouaria YSSAAD. 2010. « Reconnaissance des diplômés et de l'expérience de travail acquis à l'étranger des nouveaux immigrants », L'emploi et le revenu en perspective, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-001-x/2010109/article/11342-fra.htm

HUDON, Tamara. 2015. « <u>Les femmes immigrantes</u> », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14217-fra.htm

HUDON, Tamara. 2016. « <u>Les femmes de minorités visibles</u> », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14315-fra.htm

KHANAM, Farhana, Manon LANGEVIN, Katherine SAVAGE et Sharanjit UPPAL. 2022. « <u>Les femmes occupant un emploi rémunéré dans les professions de soins à autrui</u> », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-x au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00001-fra.htm

LECLERC, Karine. 2021. « Portrait des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités, Série 1 : Profil sociodémographique », Études sur le genre et les identités croisées, produit n° 45-20-0002 au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022021001-fra.htm

LECLERC, Karine. 2022. « Portrait des femmes selon l'éloignement relatif de leurs collectivités, Série 2 : Niveau de scolarité », Études sur le genre et les identités croisées, produit n° 45-20-0002 au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022022001-fra.htm

MEDHI, Tahsin, et René MORISSETTE. 2021. « <u>Le travail à domicile au Canada : qu'avons-nous appris jusqu'à présent?</u> », *Rapports économiques et sociaux*, produit nº 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021010/article/00001-fra.htm

MOYSER, Melissa. 2017. « <u>Les femmes et le travail rémunéré</u> », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm

MOYSER, Melissa, et Amanda BURLOCK. 2018. « <u>Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs</u> », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/54931-fra.htm

PELLETIER, Rachelle, Martha PATTERSON et Melissa MOYSER. 2019. « <u>L'écart salarial entre les sexes au Canada : 1998 à 2018</u> », *Statistiques sur le travail : Documents de recherche*, produit n° 75-004-M au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-004-m/75-004-m2019004-fra.htm

REID, Alana, Hui (Amy) CHEN et Rebecca GUERTIN. 2020. « <u>Résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire, promotion de 2015</u> », *L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche*, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2020002-fra.htm

STATISTIQUE CANADA. 2016. « Zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) », Dictionnaire, Recensement de la population, 2016. En ligne : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo010-fra.cfm

STATISTIQUE CANADA. 2017a. Minorités visibles (15), statut d'immigrant et période d'immigration (11), âge (12) et sexe (3) pour la population dans les ménages privés du Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de renversement et agglomérations de recensement, Recensement de 2016 – données-échantillons (25 %), produit n° 98-400-X2016191 au catalogue de Statistique Canada, [Tableaux de données]. En ligne : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GL=-1&GID=1341679&GK=1&GRP=1&O=D&PID=110532&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=120&VID=0&VNAMEE=&V-NAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0

STATISTIQUE CANADA. 2017b. Statistiques du revenu d'emploi (7), profession – Classification nationale des professions (CNP) 2016 (193A), travail pendant l'année de référence (9) et sexe (3) pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés du Canada, provinces et territoires et régions métropolitaines de recensement, Recensement de 2016 – Données-échantillons (25 %), produit n° 98-400-X2016304 au catalogue de Statistique Canada, [Tableaux de données]. En ligne: https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GL=-1&GID=1325190&GK=1&GRP=1&O=D&PID=110698&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SU-B=0&Temporal=2017&THEME=124&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0

STATISTIQUE CANADA. 2017c. « <u>Centre de population (CTRPOP)</u> », <u>Dictionnaire</u>, <u>Recensement de la population</u>, 2016. En ligne: https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo049a-fra.cfm

STATISTIQUE CANADA. 2023. Tableau 14-10-0340-02, « <u>Ratio du salaire moyen et ratio du salaire médian, données annuelles</u> » [Tableaux de données]. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410034002 &request_locale=fr

SUBEDI, Rajendra, Shirin ROSHANAFSHAR et T. L. GREENBERG. 2020. « Élaboration de catégories utiles permettant de distinguer les niveaux d'éloignement au Canada », Études analytiques : Méthodes et références, produit n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2020002-fra.htm

WALL, Katherine. 2019. « Persévérance et représentation des femmes dans les programmes d'études en STGM », Regards sur la société canadienne, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00006-fra.htm